

Le déclin de la menace soviétique, le règlement prévu du conflit cambodgien et la volonté apparente des États-Unis de réduire leur présence militaire dans la région sont autant d'éléments qui font que l'ANASE acquiert de plus en plus la certitude qu'elle devrait intervenir davantage par rapport aux questions régionales.¹⁵

Il a été décidé collectivement (à l'initiative de la Malaisie, de l'Indonésie et de la Thaïlande) qu'il fallait repenser à fond l'approche préconisée par l'ANASE en matière de sécurité régionale et que celle-ci devait lancer ses propres propositions en réponse aux initiatives venues de l'extérieur de la région. Il s'en est suivi une hausse de la recherche parrainée par le gouvernement dans les instituts de recherches les plus importants, jumelée à la rédaction de documents de politiques par plusieurs ministères des Affaires étrangères. Dans ces circonstances et vu que l'ANASE est déterminée à affirmer davantage sa présence dans la région, l'Union soviétique et la Chine ont été invitées à assister à la CPM de l'ANASE de 1991.¹⁶

Cette action a eu pour effet de modifier dans son ensemble l'équation diplomatique en Asie du Sud-Est. Les ministres des Affaires étrangères de l'ANASE ont annoncé que celle-ci souhaitait servir de cadre aux discussions portant sur la sécurité en Asie-Pacifique et qu'elle envisageait de modifier la structure de la CPM afin de permettre la participation non seulement de l'URSS et de la Chine, mais éventuellement des États d'Indochine et du Myanmar.¹⁷

Le plan de travail actuel de l'ANASE (à l'étude en prévision du sommet de l'ANASE de 1992) renferme des propositions visant un dialogue sur la situation politique de l'Asie-Pacifique et sur un nouvel ordre régional en Asie du Sud-Est :

- en favorisant le processus de réduction des conflits et de résolution des problèmes litigieux;
- en favorisant la compréhension, la confiance, la bonne volonté et la coopération;
- en contribuant à la gestion constructive des processus internationaux qui se définissent dans la région, en vue de mettre en place un cadre multilatéral de paix coopérative.

- Il est utile de citer au long un passage du texte explicatif rédigé en vue de la réunion ministérielle de l'ANASE de 1991, que les ministres des Affaires étrangères examinent actuellement :

«La Conférence postministérielle de l'ANASE, manifestation bien établie, réunit déjà les six pays de l'ANASE et cinq partenaires au dialogue : l'Australie, le Canada, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. La République de Corée est devenue le sixième partenaire.